



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Agence pour le développement de la
qualité scolaire (ADQS)

Plan de Réussite Scolaire

Le formulaire

Période : 2014-2017

NOM DE L'ÉCOLE : Ecole fondamentale de Mersch

COORDONNÉES

Rue : **rue de la piscine, 11**
BP/Commune : **L-7572 MERSCH**
Tél. école : 26 32 67 201

CONTACTS

Inspecteur/Inspectrice : Diane Dhur

Instituteur/Institutrice-ressources : Elisabeth Houtmann

Président du comité : **Josiane Schaul**

Courriel : josiane.kiefer@education.lu

Tél. GSM (facultatif) : 621 254 504

Collaborateur ADQS : Martine Molitor (martine.molitor@men.lu)

Structure du formulaire

Préambule	3
1. Analyse de la situation actuelle de l'école	4
A. Forces et faiblesses	4
B. Projets et mesures existants	6
C. Priorités.....	8
2. Définition des objectifs et planification	9
A. Objectifs et sous-objectifs	9
B. Plans d'action.....	10
3. Ressources	12
A. Ressources existantes.....	12
B. Ressources supplémentaires.....	13
C. Besoins en formation continue	15
4. Processus de validation	16
A. Signatures des parties prenantes	16
B. Recommandations de l'inspecteur/inspectrice.....	18
C. Avis de l'Agence-qualité	19
D. Approbation du conseil communal.....	19

Préambule

Le présent formulaire concerne le Plan de Réussite Scolaire (PRS) portant sur la période **septembre 2014 - juillet 2017**.

Afin de limiter la tâche administrative qui incombe aux membres du comité d'école, ce document a été révisé avec la coopération de différents acteurs scolaires et a donc fait l'objet d'un certain nombre de modifications par rapport à sa version antérieure.

Il comprend quatre parties principales :

- « 1. Analyse de la situation actuelle » ;
- « 2. Définition des objectifs et planification » ;
- « 3. Ressources » ;
- « 4. Participation des acteurs scolaires ».

Pour soutenir les écoles dans chacune des étapes de ce second PRS, un nouveau **guide pratique PRS** est également mis à la disposition des écoles. Il contient des outils que les acteurs scolaires ont la possibilité d'utiliser à leur convenance pour alimenter leurs réflexions mais aussi pour assurer le suivi de la démarche générale de développement de la qualité scolaire.

→ Seul ce formulaire dûment complété est à envoyer par courriel à l'Agence-qualité au plus tard **fin mars 2014** afin de garantir la formulation d'un avis avant l'approbation de l'organisation scolaire.

Ce formulaire peut être rempli en langue allemande, française ou luxembourgeoise.

1. Analyse de la situation actuelle de l'école

A. Forces et faiblesses

Afin de réaliser l'analyse de la situation actuelle, l'école peut se référer à un ensemble de données qui doivent ensuite faire l'objet d'interprétations.

Ces données concernent notamment :

- ✘ Les informations figurant dans le « Classeur-École » (*caractéristiques de la population scolaire, performances des élèves, objectifs, sous-objectifs, plans d'action, évaluation des initiatives de l'école, résultats de questionnaires diffusés auprès des partenaires scolaires, etc.*) ;
- ✘ Les constats émanant de réflexions et de retours divers entre les différents partenaires scolaires.

Pour le présent formulaire, seules les **conclusions générales** sont à reporter dans le tableau ci-dessous :

FORCES	FAIBLESSES
Cycleiwwergräifend Projeten	D'Gréisst vun eiser Schoul : <ul style="list-style-type: none"> • Schwierereg Kooperatioun durch 3 getrennte Schoulgebaier. • Duerch déi héich Unzuel vun Enseignantinnen ass et oft schwierereg e Konsens ze fannen. • Et kascht vill Energie an Zäit fir e Cycle un d'Rullen ze kréien. • Organisatioun an Déroutement vum Appui. • E gemeinsam Portfolio Konzept feelt.
Gutt intern Kommunikatioun duerch engagéiert Coordinateuren a Mailinglëschten + Opbau vum Comité (all Gebai ass 3 mol vertrueden)	
Partnerschoul vun der Uni.lu	
Transparenz fir d'Eltern (Homepage, Schoulbuet)	
Zahlenbuch vun C1-C4	
Gutt Kommunikatioun mat alle Schoulpartner (Conciergen, Gemeng, M.R., Elterevertieder)	

Mierscher Schüler si besser am Schwammen an am Turnen	Mer hu keng Schoulcharta a kee Leitbild.
Flott equipéiert a funktionéierend Bibliothéiken + Projeten	Hausaufgabenhëllef feelt
	Wonsch no méi Differenzéierung no uewen
	Wonsch no nach méi Transparenz säitens den Elterevertrieder

B. Projets et mesures existants

Pour délimiter ses priorités et définir ses objectifs, l'école doit établir un relevé des différents projets et mesures qui visent le développement scolaire et qui sont déjà en place.

Il est demandé à l'école de remplir les trois colonnes figurant dans le tableau ci-dessous :

- « **Intitulé des projets et mesures** » : cela concerne tous les projets ou mesures en cours qui visent à développer l'école (*dans les domaines de l'enseignement et l'apprentissage, la démarche qualité, la gestion de l'école, le développement du personnel, la culture scolaire*).
- « **Population ciblée** » : il s'agit ici par exemple de préciser si le projet ou la mesure touche tous les élèves, un cycle, une seule classe ou encore les enseignants, les parents, la maison-relais.
- « **Principales activités / Produit** » : dans cette rubrique, il convient d'indiquer de manière succincte quelles sont les principales actions associées au projet ou à la mesure et quel en est le principal produit.

INTITULÉ DES PROJETS ET MESURES	POPULATION CIBLÉE	PRINCIPALES ACTIVITÉS / PRODUIT
Encadrement vun de Kanner duerch 1 Assistance en classe Poste pro Cycle	Kanner C1-C4	Schreibwerkstatt, Kindernews (C4), differenziert Liesatelieren
Projet Aspin mat der Uni.lu	Kanner C1-C4	Sciencesunterricht en vue vun enger Lernwerkstatt
Liesprojeten	Kanner C1-C4	Virliesconcours, Antolin Lesebarometer Ausléine vu Bicher
Journée de réflexion	Enseignants C1-C4	Jährlechen Austausch op enger Journée de réflexion
Bëschprojet	Kanner C1	Entdeckung vun Liewensraum Bësch a Bewegungsaktivitéiten
Galileo Sciences Mobil & Naturmobil	Kanner C1-C4	Entdeckung vun der Natur an de Sciencen
Sprachfuchs	Kanner C3	Testphase Sprachfuchs + Feedback
Zahlenbuch	Kanner C1-C4	Ausschaffe vun Schoulbuch Zahlenbuch C4 + Iwwersetzung op Franséisch

Projet Schoulbusbegleeder	Kanner C2-C4 Kanner C1 duerch erwuessent Begleetpersonal	Stäerking vum Zivilcourage Sécherheet um Schoulwee
CASE	Kanner C1-C4	Gudden Encadrement vu verhalensopfällege Kanner
Accueil	Kanner C1-C4	Encadrement fir Primo-arrivants.

C. Priorités

En fonction des constats de forces et de faiblesses que l'école a dressés précédemment ainsi que les différents enjeux qui sont liés à la réussite de tous les élèves, il convient ensuite d'identifier les besoins prioritaires de toute la communauté scolaire.

Il est demandé de lister dans le tableau suivant la/les principale(s) priorité(s) qui a/ont été retenue(s) pour le PRS 2014-2017.

PRIORITÉS PRS 2014-2017
Kooperatioun innerhalb vum Cycle stäerken an eventuell e Konzept ausschaffen, wat a Richtung Team-Teaching geet.
Assistance en classe an Appui pédagogique méi effektiv organisieren

2. Définition des objectifs et planification

En fonction des priorités que l'école a identifiées, il s'agit maintenant de définir **entre 1 et 5 objectifs** à poursuivre durant la période 2014-2017.

- ✗ Un objectif porte sur toute la durée du PRS, soit 3 années.
- ✗ Chaque objectif est assorti d'un ou de plusieurs sous-objectif(s) élaboré(s) et évalué(s) annuellement par la communauté scolaire.
- ✗ Si l'école décide de ne formuler qu'un seul objectif, ce dernier devra impérativement porter sur l'enseignement et l'apprentissage.

A. Objectifs et sous-objectifs



Des exemples d'objectifs et de sous-objectifs sont proposés dans le guide pratique PRS.

OBJECTIF N°1 : <i>(sept. 2014- juil. 2017)</i>	Bis Juli 2017 ass e schoulspezifesch Konzept fir d'Zesummaarbecht innerhalb vun all Cycle an d'Organisatioun vum Appui an der Assistance en classe ausgeschafft, ausprobiéiert an evaluéiert ginn.
SOUS- OBJECTIF N°1 : <i>(sept. 2014- juil. 2015)</i>	Bis Juli 2015 hu mer verschidde cyclespezifesch Konzepter fir d'Zesummaarbecht a fir d'Reorganisatioun vum Appui an der Assistance en classe ausgeschafft.
OBJECTIF N°2 : <i>(sept. 2014- juil. 2017)</i>	Bis Juli 2017 sinn an all Cycle gemeinsam schoulesch Richtlinnen am Konsens ausgeschafft an ëmgesat ginn.
SOUS- OBJECTIF N°1 : <i>(sept. 2014- juil. 2015)</i>	Bis Juli 2015 huet all Cycle sech op ee gemeinsame minimalen Aarbechtspensum fir d'Schüler gëeenegt.

B. Plans d'action

OBJECTIF n° 1 : Bis Juli 2017 ass e schoulspezifescht Konzept fir d'Zesummenaarbecht innerhalb vun all Cycle an d'Organisatioun vum Appui an der Assistance en classe ausgeschafft, ausprobéiert an evaluéiert ginn.

Sous-objectif n°1 : Bis Juli 2015 hu mer verschidde cyclespezifesch Konzepter fir d'Zesummenaarbecht a fir d'Reorganisatioun vum Appui an der Assistance en classe ausgeschafft.

Plan d'action

No.	Actions	Personne(s) responsable(s) et fonction	Moyens à utiliser	Périodes de réalisation des actions	Critères d'évaluation/ de suivi (Colonne facultative)	Réalisées (à cocher)
1.	An enger Cycleversammlung gëtt dat 1. Sous-objectif virgestallt an erkläert.	Coordinateur de cycle	Cycleversammlung	September 2014	Rapport	
2.	Eng Steiergrupp, déi aus 2 Memberen vun all Cycle besteet, schafft, no Récksprooch mam Cycle, méiglech Konzepter aus.	Steiergrupp & Léierpersonal	Steiergrupp	Oktober 2014	Méiglech Konzepter	
3.	Déi 2 Membere stellen d'Konzepter an hirem Cycle vir an adaptéiere se je no Besoin.	Steiergrupp & Léierpersonal	Equipeversammlung	Januar 2015	Rapport	
4.	All Cycle hält eng Decisioun am Konsens.	Coordinateur de cycle	Cycleversammlung Formation continue fir d'Enseignanten	Abrëll 2015	Konzept	
5.	An der Plenièr stellt all Cycle säi Konzept vir.	Coordinateur de cycle	Plenièr	Mee 2015	Konzept	
6.	De Comité presentéiert de verschiddene Schoulpartner d'Konzepter aus all Cycle.	Comité d'école	Comitésëtzung	Juni 2015	Konzept	
CONCLUSIONS ANNUELLES						

OBJECTIF n° 2 : Bis Juli 2017 sinn an all Cycle gemeinsam schoulesch Richtlinnen am Konsens ausgeschafft an ëmgesat ginn.

Sous-objectif n°1 : Bis Juli 2015 huet all Cycle sech op ee gemeinsame minimalen Aarbechtspensum fir d'Schüler gëeenegt.

Plan d'action

No.	Actions	Personne(s) responsable(s) et fonction	Moyens à utiliser	Périodes de réalisation des actions	Critères d'évaluation/ de suivi (Colonne facultative)	Réalisées (à cocher)
1.	An enger Cycleversammlung gëtt dat 1. Sous-objectif virgestallt an erkläert.	Coordinateur de cycle	Cycleversammlung	September 2014	Rapport	
2.	An den Equippen ginn déi Exigencë festgehalen.	Léierpersonal	Equippeversammlung	Oktober 2014	Rapport	
3.	All Equipp stellt an der Cycleversammlung hir Exigencë vir.	Léierpersonal	Cycleversammlung	November 2014	Rapport	
4.	All Cycle hëlt eng Decisioun am Konsens.	Coordinateur de cycle	Cycleversammlung	Januar 2015	Oplëschtung	
5.	An der Pleniëre stellt all Cycle seng minimal Exigencë vir.	Coordinateur de cycle	Pleniëre	Mäerz 2015	Oplëschtung	
6.	De Comité presentéiert den Elterevertrieder déi minimal Exigencë vun all Cycle.	Comité d'école	Comitésëtzung	Abrëll 2015	Oplëschtung	
CONCLUSIONS ANNUELLES						

3. Ressources

A. Ressources existantes

La mise en œuvre de stratégies visant à améliorer la qualité scolaire ne peut s'effectuer sans la garantie de ressources suffisantes qui soient utilisées de façon optimale. C'est pourquoi, il convient de définir des objectifs et des sous-objectifs qui soient réalisables au vu des ressources -aussi bien humaines que matérielles- dont dispose l'école.

Il est demandé à l'école de remplir les deux champs suivants.

- **Quelles sont les ressources dont dispose l'école pour poursuivre les objectifs qu'elle a définis ?**

↳ *Les ressources humaines (expertise externe, expériences en matière de projet, participation des parents, de la Maison-Relais, de la commune, etc.) :*

Diane Dhur, Inspectrice
Elisabeth Houtmann, Institutrice-ressource
Gitte Landgrebe, Script
Elterevertrierder
Michel Reiland, Schoulschäffen
CASE

↳ *Les ressources matérielles : (bibliothèque, salle informatique, infrastructures, etc.)*

3 Schoulgebaier + 1 Gebai en construction (Airtramp)
3 Bibliothéiken
2 Infosäll
2 Schwämmen
2 Turnhalen
Bësch
Park mat Spiller

B. Ressources supplémentaires

Pour soutenir la mise en œuvre du PRS, les écoles ont la possibilité d'établir une demande de ressources supplémentaires. Afin d'apprécier la portée et l'utilisation des ressources supplémentaires et d'envisager la prochaine session d'attribution, il est demandé aux écoles de compléter les rubriques qui figurent ci-dessous.

Pour toute demande de ressources supplémentaires, les pages 10 à 12 du présent formulaire sont à envoyer par mail avant le **1^{er} février 2014** au service de l'enseignement fondamental (veronique.krier@men.lu).

- **Est-ce que l'école a établi une demande de ressources supplémentaires dans le cadre du précédent PRS ?** *Oui* *Non*

↳ Si **OUI**:

Quelle en a été l'issue ?

- J'ai obtenu toutes les ressources demandées* *Je n'ai rien obtenu*
 J'ai obtenu une partie des ressources demandées

Allez-vous reconduire cette même demande ?

- Oui, complètement* *Oui, partiellement* *Non*

Si vous avez obtenu des ressources supplémentaires, à quelles fins ont-elles été utilisées ?



Indiquer l'objectif et le sous-objectif concernés, les mesures prises, etc.

- Est-ce que l'école souhaite établir une demande de ressources supplémentaires dans le cadre de ce PRS pour l'année 2014-2015 ?

Oui Non

↳ Si **OUI**: Quel est l'intitulé de l'/des objectif(s) concerné(s) par la demande ?

Bis Juli 2017 ass e schoulspezifescht Konzept fir d'Zesummenaarbecht innerhalb vun all Cycle ausgeschafft, ausprobiéiert an evaluéiert ginn.

Quel est l'intitulé du/des sous-objectif(s) concerné(s) par la demande ?

Bis Juli 2015 hu mer verschidde cyclespezifesch Konzepter fir d'Zesummenaarbecht ausgeschafft.

Indiquer la nature et le nombre de ressources demandées ?

Steiergrupp vun 8 Memberen. All Member brauch 1 Stonn Décharge d'Woch.

En quoi des ressources supplémentaires sont-elles nécessaires pour conduire le(s) sous-objectif(s) ?

Fir d'Ausschaffen, d'Dokumentéieren, d'Présentéieren an d'Kommunizéieren vun de verschiddene Konzepter.

Esou kréien och aner Enseignant, déi net Member vum Comité d'école sinn, d'Méiglechkeet sech aktiv un der Schoulentwécklung ze bedeelegen. Fir hir Aarbecht ze valoriséieren an och fir déi Zesummenaarbecht innerhalb vun der Steiergrupp ze vereinfachen, hate mer un eng Stonn Décharge pro Woch pro Member geduecht.



Il est conseillé d'intégrer les ressources supplémentaires dans le plan d'action annuel des sous-objetsifs de l'école (colonne « Moyens »).

C. Besoins en formation continue

Certaines initiatives engagées dans le PRS peuvent nécessiter l'organisation de formations continues. De nombreuses offres sont proposées par l'Institut de formation continue du SCRIPT et portent sur des contenus divers et variés comme par exemple : *l'enseignement et les apprentissages, l'organisation du travail en équipe, la collaboration avec les parents, le développement de la qualité scolaire, etc.*

Afin d'anticiper au mieux les besoins existants et de proposer des formations toujours plus pertinentes et adaptées aux écoles, il est demandé de répondre aux questions suivantes.

- **Est-ce que l'école a l'intention de suivre des formations continues dans le cadre de ce PRS pour l'année 2014-2015 ?** *Oui* *Non*

↳ Si oui, sur quel(s) thème(s) ?

Lernende Schule – Kultur des Miteinanders
→ Travail en équipes

Als Team gemeinsam wachsen (A-b-03)

Comité : Veränderungsprozesse an der eigenen Schule gestalten (A-b-15)



- * Il est conseillé d'intégrer les formations continues dans le plan d'action (colonne « Moyens ») et d'établir une demande immédiatement.
- * L'ensemble des formations proposées et les informations sur les formations internes sont accessibles en ligne sur le site www.formation-continue.lu (Espace établissements --> Enseignement fondamental).

4. Processus de validation

A. Signatures des parties prenantes

Le règlement grand-ducal du 14 mai 2009 prévoit que le PRS soit élaboré par le comité d'école en y associant les coordinateurs de cycle et en tenant compte des avis des représentants des parents et du président de la commission scolaire ou de son délégué. Il s'agit ici de recueillir les signatures de ces acteurs scolaires dans le premier tableau. Néanmoins, dans certains cas, d'autres acteurs scolaires participent à l'élaboration du PRS ; leur nom et signature peuvent être ajoutés dans le second tableau.

Acteurs scolaires dont les signatures sont requises	Noms et signatures
Comité d'école <i>(le Président)</i>	
Équipes pédagogiques <i>(les coordinateurs de cycle)</i>	C1 C2 C3 C4
Représentants des parents	
Commission scolaire <i>(le Président)</i>	

Autres acteurs scolaires	Noms et signatures
Maison-Relais	
Instituteur/Institutrice-ressources	
Autres (préciser) :	
Autres (préciser) :	

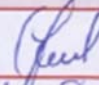
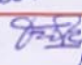
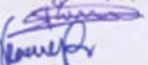
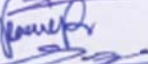
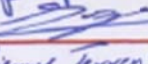
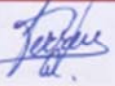
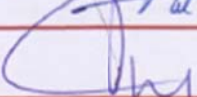


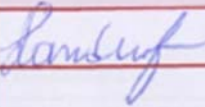
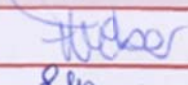
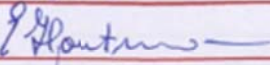


Cette page est à imprimer, remplir, scanner en format pdf, puis à envoyer à l'Agence-qualité en annexe au présent document.

4. Processus de validation

A. Signatures des parties prenantes

Le règlement grand-ducal du 14 mai 2009 prévoit que le PRS soit élaboré par le comité d'école en y associant les coordinateurs de cycle et en tenant compte des avis des représentants des parents et du président de la commission scolaire ou de son délégué. Il s'agit ici de recueillir les signatures de ces acteurs scolaires dans le premier tableau. Néanmoins, dans certains cas, d'autres acteurs scolaires participent à l'élaboration du PRS ; leur nom et signature peuvent être ajoutés dans le second tableau.

Acteurs scolaires dont les signatures sont requises	Noms et signatures
Comité d'école (le Président)	Josiane SCHAUL 
Équipes pédagogiques (les coordinateurs de cycle)	C1 Roger Frisch  C2  C3 Floener Ralph  C4  Floener Ralph (Kaps Jim)
Représentants des parents	Thierry Terrens 
Commission scolaire (le Président)	 Albert HENKEL

Autres acteurs scolaires	Noms et signatures
Maison-Relais	 
Instituteur/Institutrice-ressources	
Autres (préciser) : Inspectrice E.F.	Diane Dhur 
Autres (préciser) : ECKEYIN SCOLAIRE	RICKEL REICANG 



Cette page est à imprimer, remplir, scanner en format pdf, puis à envoyer à l'Agence-qualité en annexe au présent document.

B. Recommandations de l'inspecteur/inspectrice

En tant que responsable hiérarchique de l'école, l'inspecteur ou l'inspectrice est une personne de référence en ce qui concerne l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation du PRS. Il ou elle a pleine connaissance des réalités du terrain et peut apprécier de façon réaliste la pertinence et la portée des mesures définies dans le PRS. C'est pourquoi son avis est important et doit être intégré dans le présent formulaire.



Les réponses aux questions suivantes sont à compléter par l'inspecteur ou l'inspectrice.

Est-ce que les objectifs formulés correspondent bien aux priorités de l'école ?

Oui En partie Non

Au vu des ressources de l'école et de l'engagement de ses acteurs, les plans d'action sont-ils réalistes ?

Oui, absolument Oui, difficilement Non, pas du tout

↳ Si non, pourquoi ?

Remarques libres de l'inspecteur ou de l'inspectrice :

Les objectifs ainsi que les sous-objectifs retenus par le comité d'école sont clairement mis en lien avec les forces et faiblesses identifiées de l'école fondamentale de Mersch.

C. Avis de l'Agence-qualité

L'Agence-qualité formule un **avis favorable** à l'égard du PRS2 (2014-2017) de l'école fondamentale de Mersch.

Nous vous félicitons pour votre engagement et nous vous encourageons aussi par la suite dans la prise d'initiatives visant à améliorer la qualité scolaire. Nous vous souhaitons beaucoup de réussite dans la mise en œuvre des mesures que vous avez planifiées.

Nous restons à votre disposition pour tout accompagnement méthodologique ou scientifique visant le développement de la qualité dans votre école

D. Approbation du conseil communal

Le conseil communal de approuve le Plan de réussite scolaire 2014-2017 de l'école fondamentale

À Le.....